



**Compte Rendu  
réunion d'échanges du 15 mars 2024  
entre AUPPSV et SPL SVLH  
9h00 – 10h30**

Participants :

- SPL : Florent DULOIR (FD, maître du port)
- AUPPSV : Lucien POIROT (LP) et Georges COURTAY (GC)

- FD a fait une information par mail aux usagers hier soir à 18h37, répondant à de nombreux points de l'ordre du jour de la présente réunion. À nos questions, il indique que c'est à son initiative, devant depuis quelques temps faire une information. L'association considère que le timing est mal choisi, ce mail aurait pu faire suite à la présente réunion.

- FD nous demande si nous avons des réactions d'usagers à son mail, c'est un peu prématuré !

- Listes d'attente :

Les listes d'attente ont été mises à jour hier, baisse du nombre de demandes à 84 (94 en novembre dernier) et document sur site.

- Sanitaires MARINA :

L'entreprise BOUCE doit mettre en place la cuve de récupération d'eau de pluie qui alimentera les toilettes. Ces travaux avec le raccordement via le local technique près de ces sanitaires devraient être réalisés avant les vacances de pâques (05/04) ou après celles-ci selon disponibilité de l'entreprise.

FD ne veut pas que le local PMR soit accessible à tous usagers. Dans un premier temps, une clé devra être récupérée au bureau pour pouvoir y accéder à cette douche. Après argumentation, il convient que cette solution n'est pas satisfaisante, il s'engage à rechercher un mode d'ouverture plus simple pour les usagers/visiteurs concernés (digicode ou lecteur de carte identique à celle d'entrée avec codification complémentaire).

Ces sanitaires doivent réouvrir le 05/04.

Avec les nombreux bateaux en carénage, l'association suggère une ouverture tout début mars pour l'an prochain, certaines personnes habitent sur les bateaux dans la zone technique, et l'éloignement des sanitaires du bureau du port leur rend la vie difficile.



Mise en place cuve en date du 21 Mars

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**



- Travaux de renforcement de la maçonnerie de la jetée du feu vert :

Une seconde tranche de travaux va avoir lieu d'ici début avril avec le rejointoiement des pierres vers l'extrémité arrondie du môle avec une injection de béton dans le sol pour limiter la circulation de l'eau dans la digue. Deux autres tranches sont prévues les années suivantes avec le complément de jointoiement dans la baie attenante et la réfection de la surface haute et son aménagement.

- Changement des platelages des pontons B et C :

La commande des nouveaux platelages en caillebotis doit être passée d'ici fin de mois. Avec 8 semaines de délais, les matériels pourraient être livrés en juin. Les personnels du port pourront alors procéder au remplacement par tronçons de pontons. Promis avant saison...

- Equipement de la grande jetée à la demande des pêcheurs :

8 anneaux d'amarrage ont été rajoutés (organeaux)

Un relevé a été fait pour demande de devis d'une échelle test à placer en bout de jetée.

Le concept présenté semble intéressant.

- Aménagement des quais :

Mail d'hier « Une table de pique-nique PMR va être installée proche de celle se trouvant entre le ponton D et E. Une campagne de changement des bancs va commencer avec le changement de 3 bancs cette année. »

Ceci sera fait avec la modification/création de passages piétons au carrefour de la bouée de Quinéville.

- Bateau de servitude :

La SPL s'équipe de 3 bateaux alu à propulsion électrique dont un pour St Vaast (Modèle 3D Tender de 5m). Ils devraient être livrés pour la saison.

- Changement des anodes des pieux :

Report du sujet à fin 2024 début 2025.

*Hors réunion : C'est dommage car sur la Zone Technique plusieurs bateaux constatent des dégâts d'électrolyse sur les hélices et ou les quilles !*

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**



- Accès de la Zone Technique :

Devis pour réparation du portail reçu avant hier, l'ensemble crémaillère motorisation va être repositionné correctement, travaux promis sous 15 jours !

Dans la foulée les agents du port mettront des accès à carte sur les portillons.

- Éclairage parking résidents :

Info fin octobre : Validé, la commande est à faire. Dans le même temps, des bornes électriques au sol vont être changées.

Mail d'hier « Les réverbères du nouveau parking réservé aux titulaires d'une AOT annuelle seront installés en septembre/octobre et les réverbères entre la route et le bord a quai éteint seront remis en service en même temps. Nous réfléchissons à la possibilité d'une mise en service lors du passage de la carte à l'arrivée pour limiter le temps d'allumage. »

Travaux en cours pour séparation des circuits entre les bords de quai et côté route & parking, la cible est d'avoir un éclairage permanent des bords de quai et être sur horloge/temporisation sur le reste (éteints de 23h à 5h ou allumé si véhicule rentre sur le parking à carte)

Tous les éclairages actuellement non opérationnels seront réalimentés à cette échéance de fin de travaux.

- Propreté du bassin et des abords :

Mail d'hier : « Le port va également être équipé d'un nouveau bateau de servitude à propulsion électrique qui va arriver avant la saison estivale ainsi que d'un DPOL de la marque EKKOPOL pour participer au nettoyage du plan d'eau et permettre d'intervenir en cas de pollution importante aux hydrocarbures »

La SPL a commandé des dispositifs de ramassage de déchet pour 3 de ses ports. Ce dispositif qui doit être relié à une prise de courant électrique comprend 2 flotteurs entre lesquels une turbine aspire l'eau et la rejette dans un filet filtrant derrière. Ce dispositif peut être modifié pour les polluants liquides de surface.

*Post réunion, en allant sur le site de ce fournisseur, il apparaît qu'il faut l'équiper d'éléments d'absorption jetables pour les hydrocarbures...*

Constat du jour de traces d'huile sur le bitume et les pavés proche de la capitainerie : le Tatihou 3 perd de l'huile hydraulique et laisse une trace sur son passage à terre...

La mise au point de ce navire semble bien laborieuse !

Constat régulier du bateau Tatihou entreposé sur la cale de la Capitainerie dans l'heure de midi empêchant l'utilisation de la cale, des plaisanciers se sont plaint !

-Enquête ports propres :

La SPL a dû multiplier les relances pour avoir un minimum de réponses exploitables pour cet audit réalisé par une société spécialisée.

Une présentation du résultat sera faite au personnel de la SPL courant juin : pas de retour pour l'instant.

- Station-service :

L'automate de la borne de paiement des pompes a été changé par un modèle reconditionné fin février, (mise aux normes de sécurité de l'information). La distribution de Gas-Oil est opérationnelle.

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**



## Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

**A.U.P.P.S.V**

Fin octobre la SPL indiquait un temps d'interruption de service très court pour l'essence, en fait, à ce jour ce n'est pas réglé après 7 mois...

En fait le réparateur vient de recevoir les dernières pièces qui devraient être installées semaine prochaine. Ensuite le port fera procéder à un prélèvement et analyse de la qualité de l'essence avant de remettre en service la pompe ou devoir procéder à une vidange de l'installation.

Le délai de mise en service début avril, indiqué ce jour correspond donc à une version optimiste !

- Location du voilier « Le Tham » :

Bateau sur le terre-plein pour réparation du gréement, Florent annonce qu'à la suite de la remise à niveau de ce bateau, il sera mis en vente. Arrêt de l'activité de location de bateau.

- Circulation et stationnement véhicules :

Après concertation avec Gilbert Doucet (Maire) le port va mettre une interdiction d'accès pour les véhicules de tourisme de grande longueur. Ceux-ci en se garant dépassent sur la chaussée, voir dégradent les pelouses ou utilisent 4 ou 5 places en largeur.

Ainsi des bornes et des panneaux de places réservées aux handicapés sont dégradés et doivent être remplacés.

Les marquages au sol sont aussi à refaire, leur visibilité s'atténuant.

A signaler hier, un problème sur la cale de l'école de voile (côté plage). Les ostréiculteurs avaient déposé des tables à huître, un bateau a talonné dessus à marée haute, la Capitainerie a été avertie du problème. Les gendarmes maritimes sont intervenus et ces matériels ont été retirés à la basse mer en soirée.

Précision est donnée sur les horaires d'ouverture de la Capitainerie.

Pour tout problème urgent, Florent peut être contacté sur son portable professionnel. (Cf. ses mails)

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**